



sommaire

L'Éditorial	3
Accommodements raisonnables, la limite	4
Comment améliorer nos relations avec les autres	7
Notre société québécoise en crise d'identité : Et si tout était relié ?	9
La gestion et ses principes	11
Protection internationale des marques : Le Canada doit agir	13
Qu'en est-il de l'exportation des services « Made in Canada » ?	14
Une plainte Ça peut améliorer la qualité des services	16
La censure et ses conséquences	17
Les plantes dans la médecine moderne	16
Bonjour, de la Guadeloupe	18
Jumelage des villes de Rawdon (QC) et Basse-Terre (Guadeloupe) et J-F Fabiano	20
L'hypocrisie systémique	22
Le nerf de la paix	24
Les plantes dans la médecine moderne	26
Le tourisme médical, une idée en vogue	28
Christine Atallah, une voix royale	29
Vélitchka Yotcheva, la magie au violoncelle	30
Dossier économique, Soutien aux Centres financiers internationaux (CFI) et à l'éligibilité des Maisons de commerce, Société d'exportation au statut de CFI.	32

Comité de Rédaction

Christian Martin
Jean-Paul Kozminski
Zénon Mazur

Contacts

mazur.z@videotron.ca
cja.martin@sympatico.ca
1365, avenue Beaumont
Ville Mont-Royal, Qc
H3P 3E0
PO Box : 65541

Présentation graphique

Jean De Marre

Imprimé par Payette & Simms

L'éditorial

Zénon Mazur



Le magazine Le Carrefour Des Opinions est une tribune consacrée à des échanges sur des sujets les plus variés concernant la société québécoise et canadienne. Nous

offrons l'espace aux différents courants de pensée sans discrimination aucune, pourvu que les opinions soient présentées de façon analytique et respectueuse. Dans ce contexte de respect, toute société démocratique est basée sur une liberté totale d'expressions. Ainsi, nous offrons la visibilité à tous les courants politiques sans préjudice. Notre magazine se veut avant tout apolitique. Le but principal est d'informer honnêtement nos lecteurs sur les enjeux socio-économiques et politiques de notre environnement quotidien et également des problématiques qui nous touchent. Nous évitons le sensationnalisme et le populisme car nous tenons à faire une analyse de la façon la plus objective qui soit. C'est dans cet esprit, que nous consacrons une page aux commentaires de nos lecteurs.

Nous traitons également de sujets très variés comme : l'éducation, la santé, la littérature, les arts, les affaires, etc. Nous prévoyons aussi une chronique plus détaillée sur l'historique de plusieurs communautés ethniques enracinées au Québec.

Notre équipe de chroniqueurs est composée à l'image de la société québécoise : nous avons des gens d'origines diverses. Notre objectif est surtout et avant tout de promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants dans la société québécoise de façon la plus harmonieuse possible ce qui nous permettra d'avoir une société homogène et productive pour assurer notre avenir et celle de nos enfants. Nous vivons dans une société très démocratique, mais attention l'abus de la démocratie provoque des effets pervers, et comme l'histoire le démontre, souvent néfastes pour les abuseurs et l'ensemble de la population. Il ne faut jamais confondre la tolérance avec l'abdication, les privilèges avec les droits. Nous avons des droits, mais n'oublions jamais nos obligations, car les deux sont indissociables.

À la fin, je tiens à remercier le Conseil de Carrefour de m'avoir confié ce privilège. Votre confiance m'honore et me donne la possibilité d'exprimer mes convictions profondes tout en respectant ceux qui ne les partagent pas; mais n'oublions jamais que le respect n'est pas un dû, il se mérite !

Accommodements raisonnables, la limite...

Jacques Saada



Ah, la vie serait si facile (je n'ai pas dit stimulante) si à tous les problèmes complexes, il y avait des solutions simples. Un monde où tout serait uniforme. Tout en noir et blanc. Pas de gris, pas de couleurs. Pas de différences. Nous et les autres, voire même nous contre les autres. Une vision manichéenne. Le bien d'un côté, et le mal de l'autre. La majorité dans son bon droit et les minorités n'ont qu'à suivre, ou le contraire d'ailleurs.

Si c'est ainsi que l'on voit la question des accommodements raisonnables, il va falloir se préparer à des lendemains difficiles, j'allais dire invivables. On entend certains dire « on n'est plus chez nous ». C'est faux. On est chez nous, que ce soit un chez-nous vieux d'un an ou d'un siècle. Mais notre chez-nous change. L'évolution est constante. Le concept du petit village gaulois est dépassé depuis longtemps. Le village global est une réalité, et nous en faisons partie. De prétendre que l'on peut s'y soustraire confine à la fausse représentation, voire à la manœuvre politique de courte vue.

Ainsi donc notre société a l'obligation d'accommodements raisonnables, si elle entend tirer les leçons des crises que traversent plusieurs sociétés démocratiques, la France, la Grande-Bretagne ou l'Australie, par exemple.

Je n'aime pas beaucoup le terme d'accommodement. Il fait référence à une acceptation presque à regret d'une chose dont on ne veut pas. Une concession. J'aurais peut-être

préféré le terme d'arrangement, qui se fait entre égaux, où on cherche des compromis pour que les parties se rejoignent. Et où on le fait avec modération et jugement, donc de façon raisonnable, une modération à exercer par toutes, je dis bien toutes, les parties.

Évidemment, pour une foule de raisons, les limites de ce qui est raisonnable ne peuvent jamais être définitives. Dans la société québécoise, il y a quelques décennies encore, quand on avait un enfant handicapé, il fallait le cacher, comme si c'était honteux, comme une punition. Est-ce que toutes les mesures prises pour intégrer un tel enfant participent de l'accommodement raisonnable qui résulte de l'évolution des perceptions? Est-ce que le rejet de la discrimination sur la base du sexe ou de l'orientation sexuelle ou de l'appartenance raciale est un accommodement raisonnable? Quand un parti politique ou une institution fait des efforts pour recruter des candidats ou des employés qui reflètent plus fidèlement la diversité

des publics qu'ils servent, est-ce que c'est un accommodement raisonnable? Aujourd'hui, l'écrasante majorité d'entre nous répondrait oui. Je ne pense pas que cela aurait été nécessairement le cas il y a trente, quarante ou cinquante ans. D'autres sociétés que la nôtre répondraient non encore aujourd'hui. À mon sens, ce que l'on appelle la rectitude politique reflète ces évolutions. Ce qui n'était pas raisonnable hier l'est parfois aujourd'hui.

Il est remarquable, d'ailleurs, qu'au Québec, des dizaines d'accommodements se font chaque jour sans que nous en parlions. Mais dès qu'il s'agit d'une demande à saveur religieuse, le ton monte, les passions s'excitent. Faut-il trouver à cela des raisons sociologiques (le Québec s'est défait de l'emprise de l'église avec la Révolution tranquille et ne souhaite pas revivre ces problèmes à la sauce d'aujourd'hui)? Est-ce l'écho de problèmes politiques que l'on importe malheureusement trop facilement d'ailleurs (je fais bien sûr référence au Proche et au Moyen-Orient, par exemple)?

Les minorités ont des droits, absolument. On dit souvent que le degré de civilisation d'une société se mesure à la qualité du traitement de ses minorités. Il est donc normal et souhaitable, quand on veut faire avancer notre société, de faire progresser le statut et le bien-être des minorités, pas seulement religieuses, d'ailleurs. De le faire avec idéalisme et humanisme, mais sans naïveté.

Mais il faut le faire en n'oubliant pas que la majorité aussi a des droits. Il ne s'agit pas ici de vases communicants. Les droits des uns peuvent s'épanouir sans pour autant éteindre ceux des autres. Toute la question de ce que l'on appelle accommodements raisonnables revient donc à définir des équilibres, qui ne seront jamais définitifs, pas toujours parfaits. Des équilibres dont nous serons parfois heureux, ou qui nous mettront mal à l'aise ou encore qui nous laisseront indifférents. Et nos positions pourront évoluer. Et on pourra changer d'avis, et l'on n'aura pas à se sentir coupable de nos réserves, à condition de s'ouvrir à la connaissance pour mieux comprendre.

C'est un peu l'apanage des grands débats de société. Ici nous avons vécu cela quand on a débattu de la peine de mort ou du droit à l'avortement, de la séparation entre l'église et l'État ou du mariage entre conjoints de même sexe. Demain nous parlerons davantage d'éthique de la recherche scientifique ou du droit à la mort assistée. Et comme nous sommes humains, nous nous tromperons parfois et chercherons à corriger le tir. Le danger, ce ne sont pas les positions que l'on prend, à condition d'être intègre et ouvert d'esprit.

Non. Le danger réel, c'est l'exploitation politique éhontée du rejet de l'autre, du « les autres n'ont qu'à... »; c'est l'exploitation des préjugés et de l'ignorance. Je mets dans le même sac ceux qui rendent hommage au « courage » de Hérouxville et ceux qui prêchent l'infériorité de l'infidèle.

Le danger, c'est aussi d'accuser l'immigrant. Les communautés juives (je mets au pluriel, parce qu'elles le sont), sikhs, chinoises, etc. sont au

Québec depuis de nombreuses décennies, voire plus d'un siècle. Combien de temps faut-il être immigrant pour ne plus l'être? Cela soulève une préoccupation très fondamentale qui, à l'échelle de la planète, est loin d'être nouvelle. L'immigrant devient le bouc émissaire de ce qui dérange. C'est à cause de lui que l'on parle d'accommodement raisonnable, c'est lui que l'on vise quand on se préoccupe de sécurité publique, etc. L'immigrant devient la source automatique de nos maux et donc le coupable. Comme heureusement la majorité des Québécois, j'en suis convaincu, il faut dénoncer vigoureusement cette attitude simpliste, non fondée et source de fracture sociale.

La mondialisation confrontera de plus en plus nos sociétés démocratiques à des questions de ce genre, puisque l'accommodement raisonnable

est une conséquence immédiate du droit à l'égalité. Même si bien entendu l'immigration change les équilibres démographiques, cette question est bien plus large et ne saurait servir de prétexte au rejet, à l'exclusion sociale ou à l'ostracisme de l'immigrant. Ce serait à mon sens commettre une profonde injustice.

Cela dit, certains principes fondamentaux qui font notre société doivent être impérativement préservés, préservés par tous : le principe voulant que la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres, le principe de la laïcité de nos institu-

tions publiques, le principe de l'égalité devant la loi, etc.

La difficulté survient, non pas dans l'adhésion à ces principes, mais dans leur application. Par exemple, est-il compatible d'adhérer au principe de la laïcité de nos institutions publiques et d'accepter en même temps la présence du crucifix à l'Assemblée nationale, qui est censée représenter tous les Québécois? Je ne le pensais pas, mais si l'on considère que le crucifix représente dans ce cas-là un symbole du rôle historique de l'église, alors où est le problème? Est-on contre la présence de la fleur de lys sur le drapeau du Québec, symbole de la royauté française (je ne pense pas que la majorité d'entre nous soit féroce-ment franco-royaliste)? Gardons-nous toutefois de mettre dans le même sac l'acceptation du crucifix, symbole historique, et la prière

Accommoder, ce n'est ni rejeter, ni abdiquer.

Ce n'est pas une question de force ou de faiblesse.

C'est avant tout comprendre le sens de nos libertés.

au conseil municipal, manifestation exclusivement religieuse qui contrevient au principe de laïcité de nos institutions publiques.

Si des Musulmans cherchent un local de prières dans un coin de leur lieu de travail ou d'études, cela réduit-il mes libertés? Est-ce que cela remet en question la laïcité de l'école? À mon avis non, puisque cette demande ne vise aucunement à imposer aux autres des préceptes religieux. Comme le disait justement le journaliste Michel C. Auger, « La laïcité, il faut le rappeler, n'est pas un droit

de l'État d'imposer l'absence de religion. C'est un droit de la personne qui assure chacun que l'État ne favorisera aucune religion au détriment d'une autre. » Certains craignent que ce soit un retour de la religion à l'école. Absolument pas. Depuis belle lurette, les enfants Témoins de Jéhovah, par exemple, sont exemptés de ce que font les autres à la Saint-Valentin ou à l'Halloween. Cela ne signifie pas que l'école soit de nouveau sous l'emprise d'une religion. L'autorité de l'école impose la laïcité comme valeur commune, mais accepte que certains élèves exercent leurs croyances, à condition qu'ils ne cherchent pas à les imposer aux autres et que tout le monde sans distinction suive les programmes scolaires obligatoires. Et même là encore, les parents ont la possibilité de scolariser leurs enfants à la maison ou de les inscrire dans des écoles privées répondant mieux à leurs choix religieux. Voilà donc un exemple de conciliation entre le principe inaliénable de la laïcité des institutions publiques et l'expression souple du respect des différences. C'est de cela dont il s'agit quand on cherche à trouver un petit coin de prière dans l'établissement scolaire. Absolument pas du retour de la religion à l'école.



Et si l'accommodement est matériellement impossible sans porter préjudice aux autres, alors il faut trouver d'autres solutions. Et ce n'est pas la fin du monde.

Je ne ferai pas ici l'inventaire de toutes les demandes d'accommodements qui font la manchette depuis quelques mois. Mais attention. Ne tombons pas dans le piège de tout englober sous le chapeau de l'accommodement. Par exemple, quand la communauté hassidique (qui en passant ne représente que 10 % environ de la communauté

juive du Québec) signe une entente avec le YMCA sur des vitres opaques, cela n'a rien à voir avec un accommodement raisonnable. Il s'agit d'un contrat privé entre deux organismes privés. Nous devons limiter la portée de l'expression aux situations qui mettent en cause des institutions publiques et le devoir de l'État de préserver les droits individuels en vertu des chartes.

Évitons aussi les généralisations abusives.

Quand j'entends dire que le hijab est symbole d'asservissement, je dis qu'il faut être très prudent. Luttons contre l'asservissement de la femme, qu'elle porte le hijab ou non. Mais ne tombons pas dans la facilité de dire, en voyant une femme portant le hijab : « Tiens, voilà une femme qui n'est pas libre!... »

Cela dit, depuis surtout ce fameux sondage, dont la publication a été savamment orchestrée pour donner dans le sensationnel, on a l'impression que rien ne va plus au Québec. C'est faux. Dans l'ensemble, les équilibres se font assez correctement. Nos chartes sont efficaces. Ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain. Faisons évoluer les perceptions plutôt que de les ériger en vérités (c'est plus difficile, mais tellement plus solide à long terme).

Moi qui rejette farouchement toute forme de xénophobie, si je devais choisir une société prometteuse, c'est la nôtre que je choiserais encore une fois. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas encore un énorme travail à faire. Un peu comme dans l'histoire de Pénélope, un travail qui ne finira jamais. Accommoder, ce n'est ni rejeter, ni abdiquer. Ce n'est pas une question de force ou de faiblesse. C'est avant tout comprendre le sens de nos libertés.